

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 septembre 2023

DCM : N° 2023-09-05

**OBJET : RUE DE SOUS VELLES ET RUE DES GRANDS VERGERS : DEMANDE DE SUBVENTION
DETR**

Envoyé en préfecture le 30/09/2023

Reçu en préfecture le 30/09/2023

Publié le

ID : 025-200082758-20230921-2023_09_05-DE



**L'an deux mil vingt-trois
Le 21 septembre**

NOTA : Compte-rendu
de cette délibération affiché le
26/09/2023
Convocation du Conseil du
16/09/2023
Membres en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : tous les membres

Absents ayant donné pouvoir : Mme Isabelle LEFEBVRE, excusée, pouvoir à M. Patrice PRETOT ; Mme Corinne BERTRAND, excusée, pouvoir à Mme Anne HENRY ; M. Ghislain VICAIRE, excusé, pouvoir à M. Nicolas DEMOLY ; Mme Mireille PICARD, excusée, pouvoir à Mme Nathalie LAURENT

Absents :

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal nomme Mme Isabelle GAINET pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour la création de trottoirs rue de Sous Velles et rue des Grands Vergers, le coût total est de 36 651.00 € HT soit 43981.20 € TTC

- Coût des travaux : 34 151.00 € HT soit 41 981.20 € TTC,
- Coût maîtrise d'œuvre : 2 500.00 € HT soit 3 000.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, autorise le Maire :

- à faire les démarches nécessaires pour la création d'aménagements de sécurité (trottoirs) rue de Sous Velles (partiellement) et la jonction avec la rue des Grands Vergers,
- à faire une demande de subvention au titre de la DETR, suivant le plan de financement suivant :

○ Subvention DETR (30 % du montant HT)	10 995.30 €
○ Fonds libres	25 655.70 €

	36 651.00 € HT

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Vote à majorité : 19 pour, 0 contre, 0 abstention

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maxime GROSHENRY,

